Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le 29/09/2026
ID : 057-245700695-20260915-D2026_137_SI-AR

République Française
Département de la Moselle

DECISION 2026-137

Vu la délibération n° 6 du Conseil communautaire en date du 9 avril 2026 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu la compétence de voirie communautaire confiée à la CCCE,

Considérant la nécessité de réaliser des travaux d'aménagement des trottoirs sur les voiries définies d'intérêt communautaire à Halling, commune de Puttelange-lès-Thionville,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de travaux « VICC - PUTTELANGE-LES-THIONVILLE - Réalisation de trottoirs en enrobé à Halling » est conclu avec la société COLAS EST, pour un coût total de 24 245,00 € H.T., soit 29 094.00 € T.T.C.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 15 septembre 2026

Le Président
Roland BALCERZAK

COMMUNAUTÉ de COMMUNES de CATTENOM et ENVIRONS ★ Le Président